



Lyon, le 8 avril 2019

Monsieur le Président de la Région,

Nous vous interpellons au titre des suppressions de postes et réorganisations des services de la Direction Générale des Finances Publiques pour les années à venir dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, le gouvernement entend réduire à l'échéance de 2022 le champ d'action des services publics financiers et économiques.

Sera notamment lourdement impactée, la mission de tenue des comptes et d'exécution des opérations financières de vos collectivités territoriales.

Qu'est-il prévu exactement dans la région Auvergne-Rhône Alpes ?

Le plan gouvernemental dit de « géographie revisitée » consiste à fermer les plus petites trésoreries en donnant à croire qu'un meilleur service sera offert par l'intermédiaire de bus itinérants 3 jours par semaine.

Si nous référons à ce qui a été mis en place dans le Lot, deux agents (un issu de l'UDAF, et l'autre de la communauté du grand Cahors) ont été formés par la préfecture en partenariat avec la DGFIP, Pôle Emploi, la CAF et la CARSAT pour « couvrir une large palette de démarches et services ». Pendant uniquement une période de deux semaines, deux agents de la DDFIP du Lot ont assuré une permanence pour les usagers et contribuables des 12 communes concernées du Grand Cahors. C'est une grande victoire de la communication de ce gouvernement qui donne à croire, qu'il réinvestit les territoires ruraux, alors qu'au contraire en supprimant les petites trésoreries, il réduit le service au public et aux ordonnateurs locaux ! Ce projet du gouvernement méconnaît également les nombreux publics qui viennent en nombre dans les guichets des trésoreries !

Quant aux plus grosses collectivités, le gouvernement fait miroiter aux collectivités un transfert de compétences sous forme d'agence comptable. Il s'agit en réalité d'un transfert de charges, car les collectivités devront assumer dans leur budget la prise en charge des personnels de la DGFIP chargés de la mission « comptable » sans aucune compensation financière. L'État se défausse donc, sur les collectivités territoriales de la charge financière qui lui incombe et du soutien que les collectivités sont en droit d'attendre de lui !

Quelle présence de la DGFIP dans les territoires ?

La DGFIP prévoit de déployer des personnels dans les Maisons de Services Aux Publics (MSAP) dont vous devez assurer la construction et l'entretien. Combien d'agents par MSAP ?

Dans toutes les MSAP ? Autant de questions auxquelles le gouvernement ne veut pas répondre.

Un abandon des collectivités territoriales qui ne dit pas son nom

Nous constatons que vous êtes de plus en plus délaissés. Soit il vous est demandé d'assumer une nouvelle compétence sans compensation financière, soit elle est confiée au secteur privé engendrant par là-même une augmentation sensible des coûts (cf. transfert de la comptabilité des OPH au secteur privé, paiement d'un expert comptable et d'un commissaire aux comptes).

Pourtant la DGFIP, par le haut niveau de compétences de ses agents et grâce à la séparation de l'ordonnateur et du comptable, offrait les garanties d'une tenue de comptabilité sûre et fiable. L'unité de son réseau permettait de nombreux échanges entre agents afin d'assurer toujours et partout un travail de qualité reconnu.

Le personnel de la DGFIP lassé, usé, méprisé

Depuis 2002, notre administration a vu ses effectifs diminuer de près de 40.000 fonctionnaires à un rythme moyen d'environ 2000 suppressions d'emplois par an.

Demain ce sera 4000 pour pouvoir atteindre l'objectif délirant du gouvernement. Objectif complètement décorrélé d'éventuels gains de productivité obtenus par l'informatisation des tâches puisque les budgets alloués à l'informatique ont également revus à la baisse.

Les personnels sont fatigués, usés et lassés. Lassés d'être baladés d'un poste à l'autre au gré des fermetures de trésoreries décidées unilatéralement par le ministre. Pour combien de temps ? Impossible de se projeter dans un territoire dans un tel contexte! "Puis-je m'installer ici ? Puis-je acheter un logement ? Puis-je fonder une famille ici ?" En permanence dans l'expectative, les fonctionnaires préfèrent quitter les territoires ruraux.

Une vision purement comptable au profit de qui ?

Si tant est que le gouvernement parvienne à diminuer ses dépenses en sacrifiant la DGFIP, que vous propose-t-il à la place ?

Plus de transports en commun ?

Certaines lignes ferroviaires ferment les unes après les autres. D'autres ne doivent leur pérennité qu'à l'investissement de la Région, sans que l'État ne prenne sa part.

Amélioration des services de santé ? Alors qu'en réalité, ce qui est en marche, c'est la fusion des services et la contrainte des moyens, que conteste une grande partie de la population !

Plus d'éducation nationale ? C'est faux, et les enseignants qui manifestaient le 30 mars l'ont manifesté dans la rue ...

Plus de moyens financiers aux collectivités territoriales et d'autonomie ? L'État a réduit la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 4 milliards d'euros ces quatre dernières années, et vous contraint toujours un peu plus à des fusions-absorptions non désirées (structures intercommunales énormes, nouvelles régions immenses sans cohérence territoriale ou identitaire).

Si l'État vous dit que les moyens « gagnés » sur la DGFIP seront distribués ailleurs, c'est qu'il vous ment !

Que voulons-nous ?

Nous souhaitons tout d'abord vous informer dans la transparence des projets de L'État.

Nous nous opposons à l'action du gouvernement, car nous la jugeons non seulement néfaste mais aussi rejetée par vos concitoyens et, par là-même illégitime.

Par conséquent, nous demandons un abandon de ces projets de restructurations pour la DGFIP et nous sollicitons votre intervention en ce sens.

Le service public constitue la seule richesse, le seul patrimoine de la plupart des Français.

C'est notre patrimoine commun et notre savoir-faire. Nous ne tolérons plus qu'il soit sacrifié pour augmenter le patrimoine privé de quelques-uns.

Fort de ce constat, nous vous invitons à protester auprès des autorités publiques contre le sort qui nous est réservé, fonctionnaires et collectivités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président de Région, l'expression de nos salutations distinguées,

Pour CFDT Finances Publiques : Malick DOUF
cfdt.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr

Pour CFTC Finances Publiques : David LEYRAT
cftc.drifip69@dgfip.finances.gouv.fr